



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Un nouveau produit certifié Demain la Terre & changement de Présidence de l'Association

Le 7 novembre 2016

**Un nouveau produit contrôlé conforme à la Charte Demain la Terre®** : la betterave rouge issue de la SARL Cormorèche. Celle-ci vient étoffer la gamme des produits déjà certifiés (pomme, poire, melon, tomate, condiments, fruits rouges, carotte, poireau). La Charte est obtenue après audit par un organisme indépendant et sa validation par le Comité de contrôle de la démarche, ce processus lui apportant toute sa crédibilité.

Dans le même temps, lors du dernier Conseil d'Administration de l'Association Demain la Terre, **Geoffroy Cormorèche a été élu Président de l'Association**, succédant ainsi à Robert Franchineau après 5 années de mandat.

Robert Franchineau indique : « Je remercie tous les partenaires professionnels et institutionnels avec lesquelles nous avons continué de construire Demain la Terre. Je passe la main sereinement à Geoffroy Cormorèche qui a tous les atouts pour continuer de développer Demain la Terre et répondre aux attentes des entreprises, des clients et des consommateurs ».

Geoffroy Cormorèche, prenant ses fonctions, affirme que « mon objectif est d'assurer la continuité dans une dynamique nouvelle, avec une logique de développement et de notoriété ».

Il effectuera son mandat accompagné de Marc De Nale qui assure la direction générale de l'Association depuis février 2015.

Robert Franchineau est Président de la SAS Val de Sérigny qui a produit 14 000 tonnes de melon en 2015. Geoffroy Cormorèche est Gérant de la SARL Cormorèche qui a produit 5000 tonnes de betterave rouge transformée en 2015.

#### Demain la Terre en chiffres :

*L'Association **Demain la Terre**, créée en 2004, rassemble aujourd'hui 8 entreprises agricoles fruits et légumes de taille moyenne, réunies autour d'une même vision de l'agriculture et du développement durable, alliant environnement/biodiversité, économie et social. Demain la Terre a développé son propre cahier des charges : la Charte Demain la Terre®. Celle-ci vise à apporter aux consommateurs les preuves crédibles de l'engagement des producteurs, axée sur trois priorités : la santé, la qualité et le respect des hommes et de l'environnement. Son application est contrôlée annuellement par un organisme indépendant.*

*Demain la Terre en quelques chiffres :*

- 8 entreprises adhérentes, plus de **100 producteurs engagés**
- Environ **120 000 tonnes de fruits et légumes « Demain la Terre »**, soit environ 1% de la production française de F&L (pomme de terre incluse)
- Chiffre d'affaires cumulé d'environ 110 M€
- Plus de **2500 ha de surface de production engagés**
- Plus de **2000 salariés impliqués** (permanents et saisonniers)

En savoir plus sur Demain la Terre :

[www.demainlaterre.org](http://www.demainlaterre.org)

[www.facebook.com/agriculturedemainlaterre](https://www.facebook.com/agriculturedemainlaterre)

[www.twitter.com/demainlaterre1](https://www.twitter.com/demainlaterre1)

[www.youtube.com/channel/UCL0HqJ5KgZD1mJbgAMbA\\_2g](https://www.youtube.com/channel/UCL0HqJ5KgZD1mJbgAMbA_2g)

Contacts Presse :

Presse Demain la Terre - [contact@demainlaterre.org](mailto:contact@demainlaterre.org) - 09 83 70 61 49